



Texte adopté par le conseil syndical des inactifs du 17 juin 2022 adressé aux adhérents actifs et inactifs du syndicat Energies77

Cher(e) camarade, cher(e) collègue,

Le résultat du vote du 1^{er} tour des élections législatives démontre, malgré un fort taux d'abstention, la volonté des électeurs de mettre un terme aux cinq années de pouvoir du gouvernement Macron.

Le vote de ce second tour doit conforter les candidats de la NUPES dont le programme soutient, défend en très grande partie, les revendications de la CGT comme :

- ✓ la retraite à 60 ans avec 40 annuités,
- ✓ le maintien des régimes pionniers comme celui des Industries Electriques et Gazières,
- ✓ l'augmentation du SMIC à 1 500 € net,
- ✓ des services publics avec des moyens humains et financiers suffisants.

Pour le changement, le social et pas la finance, nous vous invitons à voter et à faire voter massivement pour la préservation de nos acquis sociaux et pour une politique à l'écoute des besoins des citoyens.